



## Défibrillateur

**Nous vous informons que le défibrillateur a été installé à côté de la mairie contre le mur de la salle d'activité.**

## Eclairage public

Le Conseil Municipal a évoqué dans sa dernière séance l'envolée des dépenses énergétiques dues aux tarifs de gaz et d'électricité, lesquels sont réglementés (nous avons toujours gardé les fournisseurs d'origine), mais ne bénéficiant pas de bouclier tarifaire comme pour les particuliers.

Pour information, il a été, entre autres, pris la mesure de diminuer l'éclairage public. Celui-ci était éteint de minuit à 5h00 du matin. Il sera désormais éteint de 23h00 à 6h30 du matin.

## Travaux de voirie :

Sur la route de Saint Désert, la commune va procéder au prolongement des trottoirs côté gauche en allant vers Saint Désert pour des raisons de sécurité.

La commune de Saint Désert va refaire toute la voirie de Cocloyes. Ces travaux sur les deux communes devraient être réalisés la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois d'octobre. La route devant être interdite à la circulation sauf pour les riverains, nous vous conseillons d'éviter ce secteur et de rejoindre la voie express en direction de Moroges pendant cette période.

## Grand Chalon : permanences numériques :

Informatique, internet : le Grand Chalon vous aide . Les permanences des Conseillers Numériques du Grand Chalon permettent de recevoir individuellement les usagers qui le souhaitent pendant environ 40mn sur des problématiques numériques en général et celles liées aux démarches administratives en particulier. Vous avez une difficulté sur un usage numérique précis ( utiliser une boîte mail, effectuer des formalités en ligne, gérer vos photos ....) . Inscrivez-vous à la mairie et prenez un rendez-vous individuel avec le conseiller numérique. Le planning des permanences à Jambles est le suivant :

Jeudi 27 octobre 2022 de 9h00 à 12h00

Jeudi 8 décembre 2022 de 9h00 à 12h00

Jeudi 26 janvier 2022 de 9h00 à 12h00

L'inscription au préalable est obligatoire auprès de la mairie de Jambles au 03-85-44-51-77.

## Affouage

Un appel à candidature réservé aux habitants de la commune est lancé pour une nouvelle tranche d'affouage dans le bois de Jambles. Elle portera sur la **parcelle 34**. Une portion par foyer. Pour les candidats, merci de vous inscrire avant le lundi 3 octobre 2022 en Mairie. **Le tirage des lots se fera le jeudi 13 octobre 2022 à 18h30 heures en Mairie.** Se munir d'une pièce d'identité et d'une attestation de domicile.

## Les feux dans la commune

**Nous rappelons une nouvelle fois** que les feux de déchets verts sont strictement interdits. Ils dégagent une fumée intolérable pour le voisinage et présentent des risques réels et importants d'incendie en période de sécheresse. C'est un acte d'incivilité de base, passible d'une amende.

## **Recensement de la population**

Le recensement des habitants de la commune va se dérouler du 19 janvier au 18 février 2023.

A cet effet, la mairie est en train de recruter un agent recenseur chargé d'assurer la collecte du recensement auprès des habitants. Le protocole de l'enquête a évolué et la réponse au questionnaire peut se faire maintenant par internet.

La charge de l'agent recenseur est allégée car lorsque l'adresse d'une maison individuelle est associée à une boîte aux lettres distincte l'agent recenseur aura uniquement à déposer directement dans cette boîte aux lettres la notice d'information permettant de se faire recenser par internet.

Dans tous les autres cas, l'agent recenseur devra rencontrer les habitants et leur remettre en main propre la notice d'information en proposant systématiquement la réponse par internet ou en prenant rendez-vous pour la récupérer.

## **Recensement militaire**

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie à partir de la date anniversaire. Une attestation obligatoire leur sera remise.

## **Carte déchèterie : rappel**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les déchetteries du Grand Chalons ont été équipées d'un système d'accès par carte magnétique. Elle est gratuite : demandez votre carte sur [www.legrandchalon.fr](http://www.legrandchalon.fr) ou par courrier : le Grand Chalons service gestion des déchets 1 rue Paul Sabatier 71100 CHALONS SUR SAONE en remplissant le formulaire.

## **Ô la main à Givry !**

L'association *Ô la main*, dédiée aux artisans d'art, vient d'être créée à l'initiative d'une Givrotine.

*Ô la main*, soutenue par la mairie de Givry, dessinera une "Route des artisans d'art" comme il existe une route des vins, afin d'offrir de la visibilité aux talents de la région.

Nous investirons des lieux pour proposer des espaces de travail, de stages, d'expositions-ventes, y inviterons des artisans d'art de divers horizons afin de provoquer de belles rencontres. Nous voulons créer un réseau en lien avec les habitants et les professionnels, aider à transmettre les savoir-faire, favoriser l'innovation grâce à la collaboration entre artisans et designers. Si vous êtes artisan d'art et si vous êtes intéressé par notre démarche, vous pouvez nous contacter dès à présent par mail : [olamain71@gmail.com](mailto:olamain71@gmail.com).

## **Les Rats d'Art**

Organise deux conférences sur l'art faites par Philippe Marcelé, agrégé d'arts plastiques, auteur et dessinateur de bandes dessinées.

- vendredi 16 septembre à 20h : "La narration dans le tableau"

- dimanche 18 septembre à 18h : "Monothéismes et image".

L'entrée est libre et gratuite, la réservation indispensable !

## **GYM :**

### ***C'est la rentrée pour Envie de Gym!***

Bienvenue à tous et toutes pour s'inscrire ou tester une séance de cardio (séance du lundi), d'étirements (séance du mercredi).

Les cours ont repris le lundi 12 septembre, non pas dans la salle des fêtes mais dans la **salle de classe de l'école**. Il est possible d'ouvrir une 3<sup>ème</sup> séance Gym douce en journée, merci aux personnes intéressées de se faire connaître rapidement auprès du bureau ( Mme Sylvie Deffressigne, Patricia Filonczuk et Marie Blanche Fontaine). Adhésion annuelle pour une séance hebdomadaire 75€.

## **Octobre Rose**

La commune se mobilise **le 22 Octobre après-midi**, pour la lutte contre le cancer du sein.

Nous vous proposons :

Un atelier sur l'auto palpation des seins avec un buste. Des séances de Gym'Rose. Un temps d'échange autour d'un apéritif avec une vente de gaufres fines, crêpes roses... Retenez bien cette date, le 22 octobre.

Horaires d'ouverture de la mairie : Lundi, mardi, jeudi vendredi : 9h00-11h00. Jeudi : 17h00-19h00. Mail : [mairie.jambles@orange.fr](mailto:mairie.jambles@orange.fr).